



Ô Messenger d'Allah ! Aurais-je une récompense par rapport aux enfants d'Abû Salamah du fait que je dépense pour eux et que je ne les abandonne pas à leur propre sort, bien qu'ils soient mes enfants ? Il répondit : « Oui, tu auras la récompense de ce que tu auras dépensé pour eux ! »

Umm Salamah (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'ai dit : " Ô Messenger d'Allah ! Aurais-je une récompense par rapport aux enfants d'Abû Salamah du fait que je dépense pour eux et que je ne les abandonne pas à leur propre sort, bien qu'ils soient mes enfants ? " Il répondit : " Oui, tu auras la récompense de ce que tu auras dépensé pour eux ! " »

[Authentique.] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.]

Umm Salamah (qu'Allah l'agrée) a demandé au Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) : « Aurais-je une récompense dans l'au-delà si je dépense pour mes enfants », que j'ai eue d'Abû Salamah, « et que je m'occupe d'eux sans les abandonner à leur propre sort » car je fais cela par compassion envers eux « bien qu'ils soient mes enfants ? » Le Prophète (sur lui la paix et le salut) l'informa alors qu'elle aurait une récompense pour tout ce qu'elle dépenserait pour eux.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4959>

